



49^e session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée

Genève, le 21 mars 2021

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Rapporteur spécial pour son dernier rapport et son travail au cours des six dernières années. Ce n'est pas un sentiment de résignation, mais bien de frustration, que provoque l'absence de progrès quant aux violations graves et systématiques des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée.

La situation humanitaire dans le pays s'est encore détériorée, de par l'auto-isolement disproportionné et préjudiciable aux droits de l'homme qu'ont imposé les autorités nord-coréennes à la suite de la pandémie. La Suisse exhorte le gouvernement à garantir l'accès complet et sans entrave des acteurs humanitaires. En effet, il est crucial que les frontières nationales soient à nouveau ouvertes à l'acheminement des biens humanitaires urgents ainsi qu'aux évacuations médicales.

À défaut de démocratie et d'un système judiciaire indépendant et au vu de l'absence totale de l'état de droit, d'élections libres, de médias indépendants et d'une société civile libre, la disponibilité du gouvernement à une collaboration plus étroite avec le système onusien des droits de l'homme doit être le premier pas vers une amélioration du respect des droits de l'homme en Corée du Nord. La Suisse encourage en ce sens

le gouvernement à collaborer avec les mécanismes internationaux, particulièrement avec la Haute-Commissaire et le Rapporteur Spécial.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Comment la communauté internationale peut-elle mettre les droits de l'homme au centre de l'attention qu'elle porte à la Corée du Nord ?

Je vous remercie.